

Bordeaux,
le 8/07/2020

Objet : Appel à manifestation d'intérêt – construction d'un collège par vente à terme, imbriqué dans une opération globale de logements et bureaux

Décision constatant l'absence de réponse

Par publication en date du 13 mars 2020 sur son site internet ainsi que sur le site du moniteur, l'EPA a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ayant pour objet d'identifier un opérateur immobilier capable de réaliser un collège sur le périmètre de la ZAC Garonne Eiffel pour une livraison au plus tard en juin 2024.

L'AMI imposait que l'opérateur soit propriétaire ou titré sur un terrain pouvant accueillir le collège, et avoir les capacités techniques et financières pour réaliser ce collège jusqu'à la livraison afin de le céder à l'EPA dans le cadre d'une vente à terme.

Cet AMI avait pour objet d'identifier d'éventuels terrains et/ou opérateurs, autres que celui déjà repéré par l'EPA, en mesure de réaliser cet équipement dans le cadre d'une opération mixte.

La date limite de remise des offres fixée initialement au 15 avril a été repoussée au 5 mai 2020 du fait de la crise sanitaire.

Je soussigné, Stéphan de Faÿ, Directeur Général de l'établissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique, déclare qu'aucune offre n'a été déposée.

Stephan de Faÿ
Directeur général

